



Numéro d'identification fiscal (NIF) : 000716097425528

15 bis, rue Colonel Amirouche - Rouïba - Alger

Tél. 023 89 41 57 - 023 89 41 38 - Fax 023 89 41 53

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de la loi N°23/12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale d'Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ANESRIF/ GOP- VOB /N°40 /2025** Portant sur la Réalisation des travaux d'un passage supérieur (Ouvrage d'art) situé au PK 144+100 entre Khémis/Oued Fodda de la ligne Alger/Oran.

Relance de l'appel d'offre national ANESRIF / GOP-VOB /N°15/2024.

Qu'après évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement sur la base des résultats suivants :

Attributaire	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre retenue en DA/TTC	Délai de réalisation	Note Technique Nt (base 100 pts)	Observation
Groupement : Eurl CCECC Algérie / SOTRIB	CCECC 000916100282318 SOTRIB 099716000218750	389 241 366,75	14 mois	73,43 pts	Seule offre préqualifiée techniquement

- Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction Gestion des Operations Planifiées de l'ANESRIF, **au plus tard trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
- Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offres, peut introduire un recours **dans les dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), sur le portail électronique des Marchés publics, la presse écrite ou la presse électronique, auprès de la Commission Sectorielles des Marchés (CSM) sise au Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base à BEN AKNOUN.